

Faits marquants de 2013

L'AGéBio est une organisation interprofessionnelle qui, depuis le printemps 2009, rassemble l'ensemble des intervenants de la filière du génie biologique ou génie végétal, dont les domaines d'application sont (1) le contrôle, la stabilisation et la gestion des sols érodés, (2) la restauration, la réhabilitation ou la renaturation de milieux dégradés, (3) la phytoréhabilitation (ou phytoremédiation). C'est une association reconnue d'intérêt général depuis 2012, ce qui permet aux adhérents de déduire de leur impôt une part importante du montant des cotisations. Elle s'est également dotée en 2013 d'une Charte éthique.

L'année 2013 a été particulièrement riche en activités et événements et concrétise une nouvelle fois le dynamisme des professionnels du secteur, avec notamment la poursuite du partenariat avec l'UNEP (les entrepreneurs du paysage) entrepris depuis 2011. Après un travail de sémantique ayant abouti à la définition commune du génie biologique ou génie végétal, ainsi que la co-organisation d'un congrès national sur ce thème à Paris en 2012, ce partenariat a vu l'implication de l'AGéBio comme secrétaire au sein du comité de rédaction chargé de rédiger les règles professionnelles « Travaux de génie végétal » (voir : <http://www.entreprisesdupaysage.org/base-documentaire/regles-professionnelles>). Ce travail doit s'achever en 2014.

A l'occasion des 9^e Rencontres Géosynthétiques organisées du 9 au 11 avril 2013 à Dijon, l'AGéBio a réalisé une communication orale sur les géofiliets naturels biodégradables, avec rédaction d'un article publié dans les actes de ce congrès.

Elle a été partenaire de l'organisation du Colloque de l'Association française des ingénieurs écologues (AFIE) sur « Intégrer la biodiversité dans la stratégie des entreprises et des territoires », qui a eu lieu le 13 décembre 2013 à Lille.

En 2013, l'AGéBio a fait partie du comité de pilotage du groupe de travail du MEDDE pour la création d'un annuaire des entreprises du génie écologique (entreprises de travaux et bureaux d'études), mis en ligne sur le site web du Ministère en février 2014.

L'AGéBio a été co-pilote du projet de création d'une Association fédérative française des acteurs de l'ingénierie et du génie écologiques en France, qui verra le jour en mars 2014.

Après avoir rejoint l'EFIB, la fédération européenne pour le génie biologique (voir <http://www.efib.org/index.html>) en 2012, l'AGéBio elle a accepté en 2013 de relire pour elle la version française des « Directives européennes pour le génie biologique ». Elle prépare également actuellement pour 2014 l'édition d'un numéro de la revue suisse « Génie biologique », seule référence en la matière en Europe, avec l'ambition de porter à connaissance de nos collègues européens le savoir-faire français en matière de génie biologique !

2014 verra ainsi plusieurs travaux de l'association se concrétiser et aboutir, laissant alors la place aux nombreuses nouvelles idées de travail émanant des adhérents !

Pour plus d'informations : www.agebio.org

Pour venir nous rejoindre : <http://www.agebio.org/spip.php?rubrique4>